

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society

**Herausgeber:** Schweizerische Entomologische Gesellschaft

**Band:** 56 (1983)

**Heft:** 1-2

**Artikel:** La protection intégrée contre le psylle du poirier (*Psylla pyri* L.), exemple d'application pratique de la recherche entomologique

**Autor:** Keimer, Christian

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-402072>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La protection intégrée contre le psylle du poirier (*Psylla pyri* L.), exemple d'application pratique de la recherche entomologique

CHRISTIAN KEIMER<sup>1</sup>

Station phytosanitaire cantonale, Avenue Ed.-Vaucher 50, CH-1203 Genève

Traditionnellement les vergers de poiriers étaient protégés par une lutte commune contre le psylle et les autres ravageurs, comme le carpocapse, *Cydia pomonella* L., et capua, *Adoxophyes orana* FvR., en utilisant des insecticides polyvalents. Les psylles se sont accoutumés à ces insecticides, et leurs prédateurs naturels, les anthocorides, *Anthocoris nemoralis* F. (Hétéroptera), ont été éliminés. La recherche entomologique a donc élaboré une nouvelle conception de protection contre le psylle: séparation de la lutte contre ce ravageur et contre le carpocapse et capua, ménagement des anthocorides.

Dans un premier temps, les entomologues ont testé différents insecticides spécifiques contre le psylle (Diflubenzuron, Amitraz, Régulateur de Croissance des Insectes), et ont mis au point une stratégie de lutte épargnant les anthocorides: en hiver, traitement avec des produits à base de DNOC ou des pyréthrinoïdes, et, en été, intervention avec des produits spécifiques (BAGGIOLINI, M. 1979. Revue suisse Vitic. Arboric. Hortic. 11: 15-16 et 24-25; BAGGIOLINI, M. et al. 1979. Bull. Soc. Ent. Suisse 52: 3-11; STÄUBLI, A. 1983. Revue suisse Vitic. Arboric. Hortic. 15: 26). En outre, dans le cadre de l'OILB, on teste les effets secondaires de nombreux pesticides (insecticides, acaricides, fongicides) sur les anthocorides.

Dans un deuxième temps, les organismes chargés de la vulgarisation arboricole ont introduit cette nouvelle conception dans la pratique. Au niveau régional, une lutte hivernale commune est menée, par exemple par les arboriculteurs valaisans. A l'échelon de la parcelle, nous préconisons la production intégrée de poires. Cette production doit intégrer des méthodes culturales raisonnées, qu'il s'agisse entre autres de la taille, de la fumure ou de l'irrigation, de façon à ne pas favoriser le développement des populations de psylles. Elle doit également favoriser la préation naturelle, épargner les anthocorides, en utilisant des produits phytosanitaires ménageant ces précieux auxiliaires.

Pour illustrer cette nouvelle forme de protection contre le psylle du poirier, nous avons montré l'évolution d'un verger situé à Jussy (GE) suivi depuis 1980. En 1982, par exemple, aucune intervention n'a été nécessaire contre le psylle, les anthocorides s'étant chargés eux-mêmes du travail; contre le carpocapse la culture a été protégée par confusion. Trois ans de résultats probants nous incitent non seulement à continuer une protection douce, biologique, contre le psylle du poirier avec les anthocorides, mais aussi à étendre simultanément ce type de protection à d'autres ravageurs, comme le carpocapse ou les acariens.

<sup>1</sup> Resumé d'un exposé présenté lors de l'assemblée annuelle de la Société Entomologique Suisse du 19-20 mars 1983 à Berne